

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – PROJET DE LOI

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date 30.01.2023	Heure 12h51	Numéro 23.136	Département(s) DFFD
	Annule et remplace			

Auteur(s) : Groupe socialiste		
Titre : Projet de loi modifiant la loi sur les finances de l'État et des communes (LFinEC) (Instauration d'un bilan régulier des émissions de gaz à effet de serre de l'État et des communes)		
Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel, sur la proposition de la commission... décète : Article premier La loi sur les finances de l'État et des communes (LFinEC), du 24 juin 2014, est modifiée comme suit : Art. 23, al. 6 <u><i>6Tous les trois ans, le rapport sur les comptes et la gestion soumis au législatif comprend un bilan des émissions de gaz à effet de serre liées de manière directe ou indirecte au fonctionnement de l'administration. Le Conseil d'État fixe par règlement les informations devant figurer dans ce bilan.</i></u> Art. 2 La présente loi est soumise au référendum facultatif. Art. 3 Le Conseil d'État pourvoit, s'il y a lieu, à la promulgation de la présente loi, qui entre en vigueur dès sa promulgation.		
Neuchâtel, le	Au nom du Grand Conseil : La présidente,	Le secrétaire général,
Motivation (facultatif) :		
Demande d'urgence : NON		

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :		
Jonathan Gretillat		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Romain Dubois	Sarah Fuchs-Rota	Patricia Sörensen
Margaux Studer	Katia Della Pietra	Corine Bolay Mercier
Martine Docourt Ducommun	Garance La Fata	Anne-Françoise Loup
Joëlle Eymann	Christian Mermet	Josiane Jemmely
Assamoi Rose Lièvre	Marinette Matthey	Hugo Clémence
Laurent Duding	Julie Courcier Delafontaine	Annie Clerc-Birambeau
Amina Chouiter Djebaili	Fabienne Robert-Nicoud	Anne Bramaud du Boucheron
Anita Cuenat	Karin Capelli	